

53^{ème} RALLYE ANTIBES COTE D'AZUR



Date : Jeudi 17 mai 2018

Heure : 14 h 00



Sujet/Subject : ADDITIF /BULLETIN N°: 1

Document N° : 1-1



De/From : Le Comité d'Organisation / *The Organizing Committee*

A/To : Tous les Concurrents / Tous les Membres / *All Competitors / Crew Members*



Nombre de Pages / Number of pages 1

Pièces jointes / Attachments : 1



Modifications au règlement particulier de l'épreuve.

Article 1-1 Officiels du Rallye



Direction de Course Adjoint

M. Christophe ALLGEYER est remplacé par Mme Sylvie ZYCH



Article 5.2 Publicité

La publicité sur les panneaux de portière est : « CREDIT MUTUEL », « CARREFOUR ANTIBES », « VILLE D'ANTIBES », « DEPARTEMENT ALPES-MARITIMES », « REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR » « IGOL »



La publicité sur le bandeau droit et gauche du pare-brise est « GT2I ».



La publicité sur la plaque d'immatriculation avant est : « POLONIO, RALLYE D'ANTIBES COTE D'AZUR ».



Le Président du Comité d'Organisation
Mr Gilbert GIRAUD

Le Directeur de Course
Mr Michel LAROULANDIE



Sous réserve de l'approbation par le Collège des Commissaires sportifs